

Conseil du 20^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 22 février
Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise

Vœu contre la fermeture du jardin maternel Retrait

Considérant que les parents des enfants inscrits au jardin maternel de la rue du Retrait dans le 20^e ont appris le vendredi 11 février 2021 matin et les agent.es la veille au soir, que le jardin maternel fermerait ses portes le 1^{er} mars ;

Considérant que les parents, les agent.es, mais surtout les enfants, ont 15 jours (pendant les vacances) pour se préparer à ce changement dont ils n'ont pas été informés en amont, ni encore moins concertés et évidemment pas préparés ;

Considérant que la raison invoquée est le manque de personnel dû à la situation sanitaire (situation qui dure depuis un an...), alors que jusqu'à maintenant le jardin fonctionnait normalement sans déplorer d'absences justifiant sa fermeture ;

Considérant que la Ville a déjà fermé en septembre le multi-accueil attenant au jardin maternel, mutualisant ainsi les agent.es et enfants des deux structures et engendrant déjà des changements pour les agent.es et les enfants ;

Considérant que le jardin maternel Retrait est la seule structure de l'arrondissement ayant pour projet l'accueil des enfants de 2 à 3 ans, jamais accueillis en collectivité afin de les préparer à la rentrée à l'école maternelle, et que cette structure, située dans un quartier populaire, est un lieu de grande mixité sociale ;

Considérant dès lors que cette fermeture suscite une totale et légitime incompréhension des parents qui trouvent que cette fermeture sert à pallier aux absences des professionnels dans les autres établissements de l'arrondissement et ce sur le dos des enfants ;

Considérant que les organisations syndicales du secteur de la petite enfance de la ville de Paris et le collectif "Pas de bébés à la consigne" ne cessent d'alerter sur l'insuffisance des effectifs, la nécessité d'augmenter également les brigades de remplacement et d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des agent.es ;

Considérant que les problèmes de recrutement dans la petite enfance sont liés notamment à un problème de logement, la plupart des agent.es étant logées en banlieue, ce qui cause de nombreux départs pour travailler à proximité de leur domicile, et que pour y pallier la Ville de Paris devrait, en lien avec les bailleurs sociaux, faciliter l'accès à un logement social à proximité de leur lieu de travail à ses agent.es de la petite enfance ;

Considérant que les problèmes de recrutement sont également liés à la formation, que l'État a délégué ses compétences dans ce domaines aux régions, que la Région Île-de-France ne met pas

suffisamment de moyens dans ces formations, et que pour faire face à ce problème, la Ville pourrait décider la création d'une école de formation interne, avec un engagement à servir ;

Sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe France Insoumise, le Conseil du 20^e arrondissement émet le vœu que :

- **la Ville de Paris renonce à la fermeture du jardin maternel Retrait ;**
- **la Ville de Paris augmente les effectifs et notamment ceux des brigades de remplacement pour pallier au manque de personnels dans les structures de la petite enfance de la Ville de Paris.**